

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Commune de Labastide Cézéracq
Pyrénées-Atlantiques (64)

5.1.1.a

Notice technique assainissement
collectif



1	28/09/2015	Plan Local d'Urbanisme
N.Plan	Date	Objet de la modification
Nom du fichier : 511a_notice_tech_ass_collectif_20150928		
Papier : A4		

Arrêt le :

Approbation le :

Commune de Labastide-Cézéracq

Notice technique assainissement

Assainissement collectif :

Le Syndicat intercommunal des Trois Cantons assure l'assainissement collectif du village. Le raccordement à la station d'épuration d'Artix est effectué pour les $\frac{3}{4}$ du village de Labastide-Cézéracq (le dernier $\frac{1}{4}$ est en assainissement autonome).

La station possède une capacité de 5000 EQH, elle est en limite de capacité (Labastide-Cézéracq, Serres et Artix sont raccordés) d'où un projet de raccordement de Montréjeau. Une réhabilitation de la station d'Artix est également envisagée, en raison des flux hydrauliques collectés de plus en plus importants et de l'âge de la station.

A noter : 100% de conformité des rejets selon les minimas Européens de la station d'Artix.

Assainissement non collectif :

Le Syndicat intercommunal des Trois Cantons assure également le contrôle des installations d'assainissement non collectif : réhabilitation des installations, demande d'autorisation d'installation, vérification des demandes de permis de construire avec conception et mise en œuvre de l'assainissement non collectif, contrôle de fonctionnement tous les 4 ans, entretien des équipements.